

## Annexe 4

### Pièces justificatives d'une demande d'habilitation et/ou agrément

#### **I. Demande d'habilitation**

- 1) Extrait Kbis du registre du commerce et des sociétés de moins de deux ans ou un journal d'annonce légale de moins de deux ans à condition qu'y apparaissent le nom du responsable, l'objet social, l'adresse et le numéro d'enregistrement au registre du commerce (établissement principal) ;

Et/ ou extrait Lbis du registre du commerce et des sociétés de moins de deux ans (établissement secondaire) ;

Ou les statuts délivrés (*document original*) par le greffe du tribunal de commerce de moins de deux ans faisant mention de l'activité ou des activités au titre desquelles le professionnel demande une habilitation au SIV.

- 2) Attestation de rattachement à la convention-cadre d'habilitation AXEMA PROMOTION § SERVICES

#### **II. Demande d'agrément**

- 1) Attestation fiscale (cerfa n°3666) valable pour l'année en cours, pour les entreprises qui en disposent, ou à défaut les coordonnées des administrations financières dont relève l'entreprise :

- trésorerie du lieu de paiement de l'impôt sur le revenu<sup>1</sup>,
- le service des impôts<sup>2</sup> du lieu de dépôt des déclarations professionnelles ou de revenus et du paiement de la TVA et de l'impôt sur les sociétés.

- 2) Autorisation de prélèvement

<sup>1</sup> Pour les entrepreneurs individuels ou les associés des sociétés de personnes soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéficiaires agricoles, non commerciaux ou industriels et commerciaux.

<sup>2</sup> L'adresse de ce service figure en tête des déclarations de TVA, de résultats ou de revenus